

Sion, le 21.08.2025

Aux parents des enfants pris en
charge en UAPE

Téléphone portable et tout autre appareil numérique durant la prise en charge en UAPE

Chères familles,

Dans le souci de garantir un cadre de vie harmonieux, sécurisant et favorable au développement des enfants, notre association adopte des règles similaires à celles en vigueur dans les écoles obligatoires du canton du Valais concernant l'utilisation des téléphones portables et autres objets numériques.

A compter du 21.08.2025, l'usage par les enfants de la 1^{er} HarmoS à la 8^{ème} HarmoS des téléphones portables, montres connectées, tablettes ou tout autre appareil numérique sera interdit durant les temps d'accueil en UAPE, soit avant l'école, durant les trajets entre l'UAPE et l'école et inversement, après l'école, durant le midi, le soir après l'école et pendant les vacances scolaires.

Cette décision vise à :

- préserver la qualité des relations entre enfants,
- favoriser le jeu, la créativité et les activités collectives,
- protéger les enfants de sollicitations numériques inadaptées,
- garantir un climat serein et respectueux.

Le téléphone ou tout autre appareil numérique devra être gardé éteint et rangé dans son sac jusqu'à la fin de la prise en charge. En cas d'utilisation non autorisée, l'appareil pourra être retiré temporairement et restitué aux parents.

Si votre enfant devait avoir exceptionnellement besoin de son téléphone pour des raisons d'organisation familiale, il/elle devra le signifier à l'équipe éducative qui définira avec lui/elle du moment auquel il passera l'appel ou le message. Il/elle devra par la suite l'éteindre et le ranger à nouveau dans son sac. En cas de besoin urgent, vous pourrez atteindre votre enfant par le biais du téléphone de l'UAPE.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration afin de soutenir cette démarche éducative. Ensemble, nous souhaitons offrir aux enfants un environnement propice à leur bien-être, à leur bon développement et à leur épanouissement.

Avec nos cordiales salutations,

La direction de l'ASLAE